

TABLEAU ED (EXTRAIT).
Dépenses du Service indigène pour l'Exercice 1872.

ILES TAHITI ET MOOREA.

N.º des sections	NATURE DES DÉPENSES	MONTANT	OBSERVATIONS
1	Liste civile	6,400 »	
2	Direction	19,300 »	
3	Chefferies	14,000 »	
4	Culte et instruction publique	17,180 »	
5	Police générale	31,000 »	
6	Remises sur les primes	6,000 »	
7	Canotiers et gardiens de chefferies	3,608 »	
8	Pensionnaires	4,210 »	
9	Produits des terres d'apanage	1,500 »	
10	Haute-cour tahitienne	18,700 »	
11	Gérance des caisses	4,500 »	
12	Remises au gérant	2,880 »	
13	Parts revenant aux interprètes	1,750 »	
14	Parts revenant aux membres des conseils	500 »	
15	Part revenant à l'interprète chargé des registres publics	150 »	
16	Immigration	1,400 »	
17	Loyer du terrain Richmond	750 »	
18	Subvention pour la construction du temple protestant	1,000 »	
19	Frais d'hôpital	1,000 »	
20	Dépenses imprévues	8,172 »	
	Total des dépenses	114,000 »	

Arrêté le présent budget des dépenses à la somme de cent quarante-quatre mille francs.

Papeete, le 29 février 1872.

Le Directeur des affaires indigènes,

Signé : DOTUÉ.

Approuvé en Conseil d'administration
dans la séance du 28 mars 1872.

Le Commandant Commissaire de la République,

Signé : GIRARD.